7/12/36 fins de porter au nom de H Harbie 14/11/36
Armand Parent 23/11/36
Entente de Dion & Dion & J A E Dion par le secrétaire
Re Reglement de Compte 23/11/36
Demande de A Richard Re Eeau Patinoire 6/12/36
Hopital Notre-Dame Montréal 8/11/36
Dion & Dion 12/11/36
Dept du Secretaire de la Province avec détails lus
des reclamations pour Hopitalisation 4/11/36
Hon J H Paquette Re Pont 2/11/36
Do Do 17/11/36 23/11/36

ND PARENT VERIFIE COMPTABLE VERIFICATEUR

P. E. Forget
Maire

Ad Bélisle
Sec-Tresorier

M
Canada
Prov de Quebec
Dist de Montcalm
4/1/37

Municipalité du Village de Labelle

A une assemblée régulière générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaires des seances du dit Conseil, lundi le quatre janvier 1937 Mil neuf cent trente-sept, conformement aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont presents Monsieur P E Forget Maire et messieurs les conseillers Charles Brassard Henri Brassard, Wilfrid Machabée, J Avila Gratton Ernest Alarie formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du Conseiller Wilfrid Machabée Que les minutes du 7 Dec 1936 soient adoptées & signées
Adopté

4/1/37 Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton
secondé du conseiller Wilfrid Machabée
Que demande pour des alevins soit faite pour le
Lacs, Labelle, Caribou, Vert, Mitchel, & Petits Mitchel
Baptiste, Etoile,

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
secondé du conseiller Henri Brassard Que ce conseil
recommande fortement la nomination d'un garde chasse
& pêche dans le district de Labelle et que comme suggestion
que l'inspecteur forestier ou garde-feu soit en sus de
sa charge appointé comme tel s'il n'est pas jugé à
propos de nommer un garde chasse et pêche permanent
dans cette localité, attendu qu'une telle nomination
rendrait de grand service en mettant fin à toutes
sortes d'abus et protégerait notre Gibier & poisson

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard second
du conseiller J Avila Gratton Que demande soit
adressée à l'Honorable J H C Loquette aux fins
d'obtenir la confection de la route Labelle Lac Mer
côté Est de la Rivière Rouge, alléguant que cette
route s'impose de plus en plus par le trafic qui
s'y fait, et considerant l'état dans lequel se trouve
le chemin actuel. Octrois sont aussi sollicités
pour les chemins du Lac Labelle et Minerve, atte
Bélanger du que l'amélioration de ces chemins favoriserait
considérablement l'accès aux touristes
Copie de cette résolution soit adressée à M Hermann Barrette en ce qui concerne la route Lac Mer

Adoptée

Permission est accordée à M M. Maher de sabler la
rue sur un côté, afin de faciliter la descente de
la côte Dr Dufresne fins de charroyage de bois

4/1/54

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
secondé du conseiller Ernest Clarie Que de-
mande soit faite à l'Honorable Ministre de la
Colonisation aux fins d'obtenir qu'une prime
de défrichement soit payée sur les lots patentés
Ceci, faire mention que nous avons dans ce
district nombre de terres abandonnées, et que si
inspection était faite de ces lots, il serait fourni
à de nombreux colons désireux de s'établir
l'opportunité de se placer avantageusement chez-eux
Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
secondé du conseiller Henri Brossard que deman-
de soit adressée à l'Honorable J H A Paquette aux
fins de solliciter l'établissement d'un Bureau
de percepteur du Revenu à Labelle, attendu que
Labelle se trouve situé à mi-chemin entre St-
Jérôme et Ste Agathe-des-Monts & Ste-Lauries, déser-
vant ainsi le mieux possible sur une distance
assez considérable. Adopté

Le conseil verrait aussi avec plaisir qu'un citoyen
de cette Municipalité soit appointé comme Police de
Traie, et sollicite de la bienveillance de notre
Député de nous fournir son appui à telle fin Adopté

Ceci devra être donné aux personnes hospitalisées
sous la Loi d'Assistance Publique de voir à payer
le montant dont ils sont redevables à cette Municipa-
lité.

Il est proposé par le conseiller J Aimé Gratton
secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que deman-
de soit faite à la Police Provinciale de voir à
faire disparaître les Slot machines installées

4/1/37 continuellement dans nos restaurants et Hotels.
Que lettre soit adressée au Procureur General à ce sujet lui demandant son aide à faire disparaître définitivement l'usage de ces jeux de hasards.

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que le secretaire soit autorisé à mettre en vente par le Conseil de Comté, outre les lots devant être vendus pour taxes suivant resolution passée en date du 2 Nov 1936 les lots suivants Nos 12, 238, 272 du cadastre du Village de Labelle et autres dont la vente pourrait être demandé par le propriétaire. Adoptée

Attendu que l'établissement d'un Bureau ou sous-agence de Banque serait de première importance pour notre municipalité, et rendrait d'immenses services à notre population, et que ce besoin s'impose depuis longtemps déjà et de plus en plus
Il a été proposé par le conseiller Ovila Gratton secondé du conseiller Ernest Celarie Que le secretaire soit autorisé à adresser une demande à cet effet au gérant general de la Banque Canadienne Nationale de L'Annonciation ainsi qu'au gérant de Lauzon à L'Annonciation Adoptée

Attendu que jusqu'à ces dernières années le moyen le plus effectifs pour la perception des taxes municipales semblent avoir été celui fourni par le titre XXIV Chapitre premier art. 726 à 753 du Code Municipal
Que la partie des articles 736 à 745 référant aux rentes foncières constituées est devenue une entrave qui rend ces articles inopérants dans nombre de cas
Que des individus peu scrupuleux par l'effet

4/1/37 des exceptions pour rentes foncières constituées, contenue dans les articles 736 et 745 du Code Municipal conserve leurs propriétés sans payer les taxes sur un grand nombre de terrains dans notre municipalité en vendant ou simulant vendre ces terrains à des gens insolvables de sorte que ces terrains ne peuvent être achetés à la vente du Conseil de Comté sans que l'acquereur épouse la rente qui est toujours supérieure à la valeur réelle des terrains concernés

Que ce genre de vente plutôt fictives se répète dans nos municipalités environnantes généralisant des ennuis de tous genres et faisant perdre des revenus considérables aux municipalités

Qu'il est d'intérêt general que les propriétaires de rentes constituées soient tenus au paiement des taxes.

Il est en conséquence résolu, Proposé par le conseiller J Ovila Gratton secondé du Conseiller Wilfrid Machabée Que requête soit adressée au Ministre des Affaires Municipales, lui recommandant que le Code Municipal soit amendé de manières à ce que les ventes de propriétés par le conseil de comté pour taxes dues purge en même temps les rentes constituées, et que copie de cette résolution soit envoyée à notre député l'Honorable J H L Paquette lui demandant d'appuyer notre requête et de bien vouloir nous aviser s'il le juge à propos que nous delegions un représentant auprès du Ministre des Affaires Municipales

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Charles Brassard Qu'avis soit donné à Me Richer de voir à ce, que les heures réglementaires soient observées concernant

4/1/37 la fermeture du restaurant à onze heures p.m.
Avis devra également être donnés concernant la fermeture des magasins le dimanche Adopté

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller J Avila Gratton Que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Joseph Dubé	$ 2.25	P
Do	$ 4.00	P
Adelard Fichaud (app. sur taxes)	$ 7.00	P
P E Forget	$ 12.11	P
Alfred Bélisle Prime Assurance du Pont	$ 20.00	P
Debentures & Intérêts Re Emprunts $20,000.	$1208.10	P
Paiements Re Emprunt $11000.-	$ 731.50	P
Eclairage des Rues & Salle M.	$ 284.50	P
Charge de Banque & Echange chèques	$ 5.85	P
Timbres Poste & Accrues	$ 17.18	P
Salaire au Secrétaire-Trés.	$ 300.00	P
Téléphone -	$ 8.20	P
Express.	$ .55	P
Assurance de Garantie	$ 8.00	P
Conseil de Comté Taxes	$ 93.33	P
Taxe de Témoins Remise	$ 88.15	P
Frais Cause Gatineau Re Lavallée Stenog Lesperance Reid & T.	$ 58.30	P

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard Que la séance soit levée Adopté

Alfred Bélisle
Sec-Trésorier

P E Forget Maire

1/2/37
Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

A une session régulière générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil lundi le 1er Fevrier Mil neuf cent trente-sept conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Messieurs les conseillers Charles Brassard, Delphis Dauphin, Avila Gratton, Wilfrid Machabée, Ernest Clarie formant quorum sous la présidence de Monsieur Charles Brassard Pro-Mai

Il est proposé par le conseiller Avila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que les minutes du quatre janvier Mil neuf cent trente-sept soient adoptées et signées — Adoptée

Il est proposé par le conseiller Avila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que le secretaire M. Bélisle soit et est par la présente autorisé à acheter pour et au nom de cette Municipalité un coffre-fort suivant dimensions qu'il jugera et au prix et conditions qu'il jugera convenables. — Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que demande soit faite au Poste C.K.A.C. La Presse Montréal de continuer l'annonce Programmes des Evenements Sociaux. — Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Ernest Clarie Que lettre soit adressée au Conseil du Canton Joly. aux fins de leur faire remarquer qu'à date où ils tiennent

1/2/37 leurs élections, nos hotelliers doivent fermer leur établissement aux fins de vente de bière & vins, leur causant par le fait même des dommages, tandis qu'un hotel dans leur municipalité reste ouvert au public. Que nous figurons que le conseil du Canton Joly pourrait remédier facilement à cet état de chose.

Adoptée

Apporter prochaine séance détails concernant contrat & Franchise Hatineau Power Co. -

Considérant que le Canada, et notre province en particulier, ont besoin d'ordre et de securité, que depuis des mois la société est inquiétée et troublée par les menées communiste dont les machinations, s'avérant de plus en plus audacieuses, travaillent ouvertement à instaurer l'anarchie au sein d'une société jusqu'ici paisible et respectueuse des lois

Considérant qu'il y a du flottement, de l'indécision dans la conduite de nos gouvernants vis a vis cet élément de trouble: le communisme qui, à la faveur de la tolérance dont il est l'objet, est devenu une menace qu'il faut absolument anéantir.

Et considérant que l'heure n'est plus aux demi-mesures mais qu'une action energique et immédiate s'impose pour la suppression radicale et definitive, de quelque manière que ce soit, de l'idée et de la mystique communiste.

Le conseil municipal, reflétant le sentiment de la population qu'il represente, et ayant mûrement pesé la portée de l'acte qu'il pose, déclare vouloir de ses gouvernements, fédéraux et provinciaux, une action énergique et soutenue vers la suppression radicale du communisme et de l'anarchie dans ce pays par la devolution

1/2/57

des ligues ou organisation communistes, la fermeture des clubs, école ou cercle d'études communistes, l'interdiction du colportage de tracts, revues, et autres écrits de propagande communiste la déportation des étrangers indésirables, propagandistes du communisme chez-nous et, enfin, la mise hors la loi de tout ce qui se rapporte à la propagation de cette doctrine néfaste.

Il est en conséquence proposé par le conseiller J Levila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Bachabée et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée Et que copie en soit adressée à l'Honorable premier ministre de la Province de Québec et aux députés, fédéral et provincial de ce comté

Adoptée

Considérant que la construction du chemin projeté réunissant notre municipalité au chemin existant sur la Rivière Cachée par les lacs Blanc, Caribou Vert et Tremblant, comporte des possibilités de développement de la plus haute importance pour notre municipalité

Que nous considérons comme urgent que ce chemin soit construit dès le printemps prochain, de préférence à toutes autres demandes de travaux ou d'aide projeté.

En conséquence il est proposé par le conseiller J Levila Gratton secondé du conseiller Delphis Dauphin et résolu à l'unanimité que demande présente soit adressée à notre député l'Honorable J H A Paquette de bien vouloir nous assurer la construction de ce chemin dès ce printemps.

Que s'il le juge nécessaire, de bien vouloir organiser une entrevue d'une délégation de notre Conseil pour le rencontrer avec ses collègues les Honorables Ministres

1/2/37 concernés à telle fin. Que copie de la présente soi
adressée à l'Honorable J H A Paquette, lui dema
dant de bien vouloir nous avertir aussi à l'avan
que possible pour l'entrevue en question

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin se
de du conseiller Jlevila Gratton Que les comptes
vants soient acceptés & payés

Joseph Dubé	(vo)	$ 2.00	P
Id	(pd)	$ 9.25	P
Union des Municipalités	(pd)	$ 10.00	P

Ad

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin
secondé du conseiller Jlevila Gratton Que les
réclamations suivantes soient rayés de la liste de
arrérages comme ne devant pas être portés à l'acte
de la caisse de cette Municipalité.

Taxe d'Eau A Baudart	$ 0.75	
Ernest Langlais	$ 6.00	✓
Félix Bellefleur	$ 7.85	✓
Ls Meconse	$ 6.00	✓
James McGibbon	$ 5.00	✓
Emile LeBrun	$ 10.00	✓
Josaphat Gingras	$ 7.25	✓
Delphis Paradis	$ 8.00	✓
Victor Gravel	$ 4.85	✓
Euclyde Labelle fils	$ 4.–	✓
Dr Lucy Lauzon $4.00 Léon Hardy	$ 9.00	✓
A Peterson 4.00 A Larose	$ 2.00	✓
Cayp 2 Cecile Rock	$ 15.00	✓
Eddy Rock	$ 30.00	✓
Arthur Paradis	$ 20.00	✓

1/2/34 Taxe de Chiens Montant Total suivant rapport de l'année 1935 (A) $ 206.00

Taxe de Commerce - Yvon Dumoulin (A) $ 15.00
Lucien Alarie (A) $ 20.00
Adélard Fichaud (A) $ 15.00
Wilfrid Clement (A) $ 5.00
Lucien Dumoulin (A) $ 6.00
Germaine Labelle (A) $ 5.00
Lucien Bélisle (A) $ 5.00

Taxes Municipales prescrites sur lots à constitue.

Jean Vallet Forget	Intérêt	Lot No 1253 1224	(A)	$ 0.05
Adonias Bélisle	Lot No:	170	(A)	$ 24.90
do	" No:	140	—	$ 3.95 nul.
do	" No:	166	(A)	$ 12.00
E Arteau	" No:	260	(A)	$ 5.33
do	" No:	259	(A)	$ 10.12
Georges Moulds	" No:	62	(A)	$ 4.60
He	" No:	63	(A)	$ 9.76
Hervé Harbie	" No:	163	(A)	$ 11.26
Jack Fraser	No:	158	(A)	$ 1.28
Charly Martin	No:	Pte 197	(A)	$ 2.17
Romeo Giroux	No:	Pte 197	(A)	$ 2.32

Il est proposé par le conseiller Javila Gratton seconde au conseiller Delphis Dauphin Que la séance soit lev

Adopté

Alfred Bélisle
Sec-Trésorier

Charles Brassard

1/3/36
Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

D'une session régulière générale du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le premier mars Mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Mr P.E. Forget Maire et messieurs les conseillers J Avila Gratton, Delphis Dauphin, Henri Brassard, Charles Brassard, Ernest Clarie formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton, secondé du conseiller Delphis Dauphin Que les minutes du 1er Fevrier Mil neuf cent trente-sept soit adoptée Adopté

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Ernest Clarie Que ce Conseil solli de notre député L'Honorable J H A Paquette la faveur de nous obtenir les services d'un ingénieur à titre gratuit pour la confection d'un plan pour égoûts dans la Municipalité. Adopté

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard Que la police de garantie No 3-568, couvrant les responsabilités du Secrétaire-Trésorier soit renouvelée Adopté

Voir plus loin

Nulle

Après considération du rapport de l'Ingénieur Marc sur la question de construction et réparation du Pont du Village de Labelle. Après avoir noté le contenu de la lettre de l'Honorable Mr Bourque, Nous consi

1/3/37 dérons qu'il serait à propos de s'assurer ~~si le pont actuel est reparable~~, attendu que le projet d'un pont neuf, rendrait l'entreprise trop dispendieuse pour le moment.

la réparation pont actuel mots rayés nuls

Aup. Attendu qu'il y a un about du pont actuel à l'état dangereux, Attendu qu'il est urgent que ces réparations se fassent, nous prions instamment notre Député l'Honorable J H A Paquette de nous accorder un octroi nous permettant d'y faire ces réparations dès cette année. (Remplacée par la suivante) Nulle —

Nulle —

Après considération du rapport de l'ingénieur Martin sur la question de construction et réparation du pont du Village de Labelle

Après avoir noté le contenu de la lettre de l'Honorable M Bourque, nous considérons qu'il serait à propos de s'assurer la réparation du pont actuel, attendu que le projet de construction d'un pont neuf en ciment, serait trop dispendieux pour le présent

Attendu que présentement un about du pont existant est dans un état dangereux, et qu'il est urgent que ces réparations se fassent aussitôt possible et qu'également le pont en entier necessite de grandes réparations, nous prions instamment notre Député L'Honorable J H A Paquette de nous accorder un octroi nous permettant d'y faire les réparations en question dès cette année

Si ces fins il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard Que la présente résolution soit adoptée et que copie en soit adressée à l'Honorable J H A Paquette — Adoptée

1/3/37 Attendu que le chemin du lac Blanc la route près de $300.00 dont $190.80 ont été payé ou garanti par J.A. Gratton

Attendu que plusieurs des membres de ce conseil ont été sollicités pour aide financière à l'ouverture de ce chemin d'hiver l'automne dernier, au dernier moment, après que le contrat de charroyage de billots avait été donné pour charroyage au lac Mercier

Attendu que la majorité des membres de ce conseil étaient alors en faveur de faire tout leur possible pour faire fournir par le Gouvernement Provincial ou par le conseil l'aide jugé nécessaire et raisonnable pour obtenir ce charroyage à Labelle au lieu de lac Mercier

Attendu que les travaux devaient en autant que possible servir au tracé de chemin d'été, ce qui a été fait

Attendu que le charroyage de ce bois à Labelle a été une source de revenus très importante pour nos concitoyens, que sans l'aide promptement fourni pour l'ouverture de ce chemin, le charroyage de ce bois aurait été fait à lac Mercier au lieu de Labelle

Attendu que toute souscription financière de la part de notre conseil à l'ouverture de ce chemin prouverait davantage au Gouvernement l'importance de ce chemin pour nous et serait de nature à le convaincre de nous fournir les octrois nécessaires à la construction du chemin d'été projeté qui nous assurerait la sortie à Labelle du développement à espérer de cette partie du comté et des comtés voisins, en même temps que nous fournirait les possibilités de plusieurs industries à Labelle

1/3/87 En conséquence il est proposé par le conseiller J.A. Gratton, qu'il soit remboursé au dit J.A. Gratton sur production de pièces justificatives suffisantes, si notre Député ne juge pas à propos de nous accorder d'octroi couvrant ces déboursées Cette proposition n'a pas de secondeur et est remplacée par la suivante Non adoptée

Attendu qu'une somme de $300.00 Trois cents piastres a été dépensée en janvier dernier pour construire un chemin entre le Lac Blanc et le Village de Labelle, pour permettre la charroyage de 22,000 billots venant des Lacs Caché et Tremblant, lesquels billots étaient alors sous contrat pour être charroyés au Lac Nercier

Attendu que $190.50 a été fourni par M. Gratton contribuable de Labelle, absolument désintéressé dans cette entreprise, dans le seul but d'assurer aux citoyens de Labelle des milliers de piastres de revenus dérivant de ce charroyage.

Attendu que sans cette aide promptement fournie et les instances faites auprès des intéressés ce charroyage aurait été fait à Lac Nercier et nous aurions eu probablement à fournir de l'aide aux sans-travail de notre Localité

Attendu que ces dépenses ont été faites de manière à servir au chemin d'été projeté

En conséquence (ce conseil) il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Charles Brassard et résolu à l'unanimité, que demande soit faite à notre député l'Honorable J.H.A. Paquette, le priant de bien vouloir nous obtenir un octroi suffisant pour couvrir les déboursées réclamées Adopté

1/3/42 Considérant

1° Que le Canada a pris part à la Grande Guerre

2° Que cette participation lui a coûté soixante milles de ses fils et a augmenté sa dette d'au delà de trois milliards

3° Qu'il existe en Europe, à l'heure actuelle, de grands dangers d'une nouvelle guerre à brève échéance

4° Qu'il se fait actuellement dans notre pays une campagne pour engager le Canada à y participer

5° Que le crédit voté dernièrement ne rencontre pas les vues des contribuables de cette municipalité

6° Que la participation du Canada à une nouvelle guerre augmenterait le fardeau déjà écrasant des taxes et conduirait le pays à un désastre financier voisin à une véritable banqueroute

7° Que le Canada n'a aucun intérêt ni obligation à se mêler aux conflits Européens

8° Qu'il n'y a aucun ~~doute~~ raison pour le Canada de craindre une invasion de la part de la Puissance Européenne

9° Que le seul danger d'invasion pourrait venir de nos puissants voisins, les Etats-Unis

10° Que toute tentative de résistance de notre part serait illusoire et inutile

1° En conséquence Il est resolu

Que le Conseil Municipal du Village de Labelle s'oppose formellement à la participation du Canada à toute guerre en dehors de son territoire

2° Que ledit Conseil se prononce en faveur de la réduction du budget pour fins militaires au strict nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre de notre pays

3° Que la présente résolution soit transmise au député qui représente à Ottawa, la Municipalité

1/3/37 du Village de Labelle, comme étant l'expression fidèle des sentiments de la dite Municipalité

*a Que le dit député soit prié d'exprimer au dit Conseil Municipal l'attitude qu'il entend prendre vis-à-vis (prendre) ces problèmes avant qu'il soit appelé à les résoudre et celà dans le plus bref délai possible

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Charles Brassard Que la présente résolution soit adoptée

Adoptée

Informations devront être prises sur les questions suivantes

1° Taxe de Colporteur en gros. Le Tabac & Cigarettes & Bonbons

2° & commande prise sur échantillon

3° Sur moyen à prendre sur le cas des familles nécessiteuses qui encombrent la Municipalité.

4° Au sujet des Ponceaux

5°

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Ernest Alarie Que le secrétaire accuse réception de la lettre de la Cie International Paper Co. en date du 26 Janvier 24 Fév. 1937 équivalent à une demande de Mutation des propriétés susdites mais que nous désirions obtenir plus de détails sur les dimensions et situation des dites propriétés sur réception desquels details ce Conseil donnera une attention particulière. Si possible qu'un plan des propriétés vendues nous soit fourni.

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Delphis Dauphin Que ce conseil ratifie l'entente signée par Son Honneur

1/3/37 le maire et le secrétaire-trésorier avec M Charles Fug relativement à la mise en vente au Conseil de Comté du lot No: 47. pour fins d'obtention de titres, Et que le secrétaire soit et est par la présente autorisé à acheter au nom de M Fugère la dite propriété et payer le montant dû et réclamé pour taxes et frais de mise en vente. — Adoptée

Il est proposé par le conseiller Jevila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard Que le secrétaire soit est par la présente autorisé à signer pour et au nom de cette Municipalité, entente av M Alphonse Saindon relativement à la mise en vente et remise des droits Re Lot No 272., relativement aux frais de vente du dit lot. par le Conseil de Comté — Adoptée

M Joseph Dubé déposant sa démission il est résolu que cette démission est prise en considération, M. Dubé continuant d'agir pour le present mois, et que des applications seront recues au Bureau du Conseil d'ici une prochaine assemblée, et qu'au à cet effet sera donné à la porte de l'Eglise

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard
Que les comptes suivants soient acceptés & payés

Joseph Dubé	N $ 13.50	P
Do	N $ 3.00	P
Store & Office Equipment Re Coffre fort	N $ 110.00	P
C P R Freight	N $ 12.91	P
Adelard Bélisle	N $ 1.60	P

1/3/87	Raoul Warnet	$ 9.25
	Louis Valquette	$ 10.80

Il est proposé par le conseiller J A Gratton se
condé du conseiller Rene le secrétaire so
et est par la présente autorisé d'aller aux fra
de cette Municipalité à la vente par le Conseil
comté aux fins de protéger les intérets de ce
Municipalité concernant la vente des lots 47 et
Ces

Ont été lues à cette assemblée Lettres suivantes

Démission de Mr Dubé	1/3/87
Lean Ont Paper Co	24/2/87
Entente Conseil vis-a-vis le Fugie	7/1/87
Plan Cauger - Rogers Min de la Colonisation	
Consolidated Fire & Casualty Ins Co	9/2/87
"	18/2/87
Honorable J H G Paquette Re Garde-Chasse	20/1/87
" Re Route Lac Mercier	20/1/87
" Re Bureau de Perception	21/1/87
" Re Prime de Reachement	21/1/87
" Re Ministre Cauger	22/2/87
Copie Lettre du Ministre Cauger	16/2/87
" " Hon. Mr Bourque Re Pont	20/1/87
Rapport Ingenieur Martin	16/11/86
Hon J. H G Paquette & Hon Bourque	17 et 25 Nov 86
Me Maurice Lalonde	5/2/87
Hon. P J G Cardin Copie	1/2/87
Hon J H G Paquette Re Chemin Lac Tremblant	17/2/87
Confederation Ont Paper Co	26/1/87

1/3/37 Il est proposé par le conseiller J A Gratton seconde du conseiller Henri Brassard Que la séance soit levée — Adoptée

Aug Bélisle — Sec-Trésorier

P. E. Forget Maire

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

5/4/37 A une session régulière générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, du dit Conseil, lundi le cinq avril Mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont presents Monsieur Forget Maire et messieurs les conseillers Wilfrid Machabée, Charles Brassard, J Avila Gratton, Henri Brassard Ernest Clarie Delphis Dauphin formant le corps complet de ce conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton seconde du conseiller Delphis Dauphin Que les minutes du 1er mars soient adoptées et signées — Adoptée

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton seconde du conseiller Henri Brassard Que ce conseil s'engage à prendre un abonnement à la Revue Municipale au prix de $10.00 par année une copie devant être adressée à chacun des membres de ce Conseil — Adoptée

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard Que la

5/4/57 demande de mutation faite par la Cie Internation Paper le soit acceptée par ce conseil et que le changement demandé soit fait au Rôle d'Evaluation. Que la compagnie soit toutefois avisée que nous sommes forcés de leur reclamer les taxes échues attendu que le rôle de perception etait en force lorsque le changement fut demandé.

Adoptée

Avis devra être donné à la Cie Gatineau Power, que nous sommes pour la première fois en presence d'une reclamation pour frais d'Hopital, d'une Dame Brun relativement à un accident survenu sur le trottoir longeant leur propriété lot No 138, Que nous espérons que la dite Compagnie verra à régler ce compte sans delai.

Informations devront être prise sur les avantages et possibilités d'obtenir une Cour des Commissaires à Labelle

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller Wilfrid Machabée et resolu à l'unanimité Que cette Municipalité prie le Ministre de la Voirie de faire entretenir et reparer conformément aux dispositions de la loi de la voirie, aux frais du Gouvernement, par le surintendant général de l'entretien et de la réparation des chemins, les chemins améliorés suivants savoir

Labelle - La Macaza Grav. - 4132 pieds

Labelle - Rue No 178 et 139 jusqu'au haut des côtes vis-a-vis lots No. 157-158 et 146

Adoptée

Information devront être prises sur la question de Colporteurs à l'égard de messieurs Mc Glaughlin & Côté -

5/4/37 Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard et resolu que Monsieur Napoléon David soit engagé pour remplir les fonctions d'employé de la Corporation au lieu et place de M. Jos Dubé demissionnaire, et ce aux mêmes conditions.

Adopté

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé par le conseiller Ernest Alarie et résolu que Monsieur Napoléon David soit nommé inspecteur de voirie et des trottoirs et inspecteur agraire Et que messieurs Septime Belanger et Joseph Begeau soient respectivement nommés gardien d'Enclos.

Adopté

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard et resolu que l'offre de la Municipalité du Canton pour de louer la salle municipale pour fins d'assemblées municipales et élections municipales, soit acceptée au prix et conditions de $30.00 Trente piastres par année Et qu'un loyer de $20.00 Vingt piastres par année soit fixé pour la Commission Scolaire de la Nativité Et qu'avis en soit donné à ces deux corporations.

Offre est faite également au Cercle Agricole de l'usage de la salle municipale pour fins de conference et autres assemblées du dit cercle moyennant un montant de $5.00 Cinq piastres

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Macabée secondé du conseiller Charles Brassard Que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Joseph Dubé	7	$	6.75
"	4	$	4.50

5/4/37

Napoléon David		N $ 1.60	P
Adélard Bélisle		N $ 3.60	P
Louis Valiquette		N $ 3.00	P
Omer Gauthier	Ext Trottoirs	N $ 3.00	P
Do	Do	N $ 3.00	P
Léo Labelle	Do	N $ 5.00	P
Moïse Ménard	Ext Chemins	N $ -.75	P
Do		N $ -.75	P
Do		N $ 1.25	P
Do	Ent Pont	N $ 6.00	P
Wilfrid Giroux		N $ 3.90	P

Ces comptes acceptés et applicables sur taxes dues.

Adoptée

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton, secondé du conseiller Wilfrid Machabée et resolu à l'unanimité que le rapport de verification faite par M A Parent pour l'année 1936 soit accepté, et payé au prix convenu soit $ 50.00

Adoptée

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Delphis Dauphin Que la seance soit levée

Adoptée

Alf Bélisle

Sec Trésorier

Ont été lues à cette seance lettres suivantes.

Canton Joey	5 avril 1937	
Revue Municipale	24 mars 1937	
Application Moïse Ménard	position de M Dubé	16/3/37
" Napoléon David	Do	5/4/37
" Louis Gauthier	Do	5/4/37

5/4/37 Canadian International Paper les 2 details 29/3/37
Dion & Dion 26/3/37
Ministère de la Voirie 8/3/37 et 16/3/37
Service de l'Assistance Publique 23/3/37
Dept des Affaires Municipales 24/3/37
Honorable J H A Paquette Re Egouts 24/3/37
Do Re Pont 1/3/37
Vote de Credit Ministère de la Santé 2/4/37

Alf Bélisle " E. Segel "
Sec-Trésorier Maire —

Canada
Prov. de Quebec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

Pour la Municipalité du Village de Labelle

Je soussigné Napoléon David ayant été nommé inspecteur de Voirie, et inspecteur agraire, jure solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ces charges au meilleur de mon jugement et capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant-moi à Labelle
ce 28 Avril Mil neuf cent trente-sept Napoléon Davis
Alf Bélisle Sec-Trés.

Je soussigné Joseph Bezeau ayant été nommé garde d'enclos pour la Municipalité du Village de Labelle jure solennellement que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant moi à Labelle
ce 28 Avril Mil neuf cent trente-sept Joseph Bezeau
Alf Bélisle Sec Trés.

Je soussigné Alphonse Bélanger ayant été dûment nommé gardien d'Enclos pour la Municipalité du Village de Labelle, Jures sur les Saints Evangiles que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et capacité
Assermenté devant moi à Labelle
ce Mil neuf cent trente-sept

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm
3/5/37

Municipalité du Village de Labelle

A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le trois mai Mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents, P.E. Forget Maire et messieurs les conseillers Javila Gratton, Charles Brassard Henri Brassard, Ernest Alarie, Wilfrid Machabée formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard Seconde du conseiller J.A. Gratton Que les minutes du cinq avril Mil neuf cent trente-sept soient adoptées et signées — Adoptée

Il est proposé par le conseiller Javila Gratton secon du conseiller Wilfrid Machabée Que messieurs Ernest Alarie et Henri Brassard soient nommés inspecteur des mauvaises herbes — Adoptée

2/5/37 Avis devra être donné à la Police Provinciale, que de nouvelles slot machines sont encore installées dans la localité.

Informations devront être prises de notre Conseiller légal sur le cas des colporteurs

Avis de motion est donné par le conseiller Avila Gratton qu'à la prochaine séance de ce Conseil sera soumis pour homologation le règlement de la taxe d'affaire Permis de faire affaire dans la Municipalité

Avis devra être donné à la Cie Gatineau Power Co. Qu'une partie du chemin longeant le Lot No 126 est dans un état dangereux

Informations devront être prises de notre conseiller légal Le chemin de front et obligation de conduire l'eau du propriétaire riverain

Il est proposé par le conseiller Avila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que ce Conseil s'engage à supporter comme aide, les frais de travaux de réparations du chemin de la mine, pour deux jours seulement, consistant en deux paires de chevaux et deux hommes devant y travailler, ce sans préjudice à nos droits de fermeture du dit chemin, et dans la partie du Village

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Avila Gratton Que demande soit faite à l'Honorable M. Gagnon Ministre des Mines, aux fins d'autoriser le surintendant de

3/5/37 la Voirie division Labelle à faire les travaux préliminaires dès à présent. Attirant également son attention sur un octroi de $500.00 qui semblerait avoir été voté à telle fin Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Jevila Gratton Que Monsieur Napoléon David soit et est par la présente nommé constable du Village de Labelle. Que le secrétaire soit autorisé à lui procurer, casque, insigne et bâton Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Charles Brassard Que les comptes suivants soient acceptés et payés

J. Bte Dauphin		.80	P
Maurice Brun		2.40	P
R. Desprès		.40	P
Pamphile Filion		1.00	
Nap. David	n	4.75	P
Nap David		4.25	P

Il est proposé par le conseiller J.A. Gratton secondé du conseiller Henri Brassard Que la séance soit levée

Lues à cette séance lettre suivante
Loi concernant les colporteurs Chap 126 et Ch 25 /1925
Bureau du Revenu de la Province 27/4/37
Ministère du Commerce, de l'Industrie etc 2/4/37
Ministère de la Voirie 9/4/37
Commission des Liqueurs de Quebec 10/4/37

3/5/37 Hon J H A Paquette Re licence 22/4/37 3ème Licence
Id Re Chemin du Lac Blanc 7/4/37
Ass. Procureur General Re leour des Commissaires 28/4/
Circulaire Ministère de l'Agriculture 30/4/37

Alf Bélisle
Sec-Trésorier

P E Forget
Maire

Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

Je soussigné Napoléon David ayant été nommé constable du Village de Labelle jure sur les saints Evangiles que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement Ainsi que Dieu me soit en aide

Alfred Bélisle
Sec-Trés Pexof

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

7/6/37 A une session regulière générale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil lundi le sept juin Mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur P E Forget Maire et mes les conseillers J A Gratton, Wilfrid Machabée, Charles Brassard, Henri Brassard, Ernest Ala formant quorum sous la présidence de Mons Honneur le Maire

7/6/37 Il est proposé par le conseiller Jevila Gratton secondé du Conseiller Henri Brassard Que les minutes du trois mai Mil neuf cent trente-sept soient adoptées et signées Adopté

Il est proposé par le conseiller Jevila Gratton secondé du conseiller Charles Brassard Que le règlement No. règlementant la taxe d'affaires permis soit homologué Adopté Adopté

Il est proposé par le conseiller Ernest Clarie secondé du conseiller Jevila Gratton Que l'Inspecteur Municipal soit et est par la présente autorisé à faire faire les travaux nécessaires à la réparation du Chemin longeant le lot No 126 à direction Moulin McLean, et qu'avis à cet effet en soit donné à M. Joseph Lauzon, la lieu Gatineau ayant été déjà avertie. Les dits travaux à être faits de la façon la moins coûteuse possible Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, secondé du Conseiller Wilfrid Machabée Que demande soit adressée au Ministère de l'Agriculture, aux fins d'obtenir solution et instructions concernant la conservation de nos arbres affectés dans le Village de Labelle. Adopté

Il est proposé par le conseiller Jevila Gratton secondé par le conseiller Wilfrid Machabée Que lettre soit adressée à l'Honorable Ministre M Auger sollicitant de nouveau octroi à la Réparation du Pont du Village de Labelle, Chemin à direction Conception, et chemin projeté vers Lac Tremblant Vu l'absence de notre Député-Ministre nous serions

7/6/37 dès plus reconnaissants que ces demandes recoivent sa meilleure considération. Adoptée

Demande des prix du tuyau de 1 pc et 1½ pc et 2 pcs pour l'Eau

Voir Procès-verbal Re Chemin longeant lot No 126, et Rue, Ponceau vis-a-vis lots 99 et 23 -

Informations devront être prises de notre Aviseur legal Si l'adoption du dernier cadastre officiel légalise l'établissement des rues ou chemins, pour lesquels il n'a pas été fait de procès-verbal, ou que ces derniers auraient été égarées.
Egalement si le Conseil a l'obligation d'entretenir et reparer les ponceaux nonobstant Article 574 C.M. 460 dernier paragraphe Adoptée

Monsieur P.E. Forget (Maire) demande changement de nom de propriétaire des lots 237 et Ptie No 236 100 pds en placant nom de Chs Ed Vallée.
Lot No 173 au nom de David et Saluste Telmosse
A cette demande
Il est proposé par le conseiller Ernest Alarie secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que la demande de Mutation de propriétés Lots 237 et Ptie 236 à Chs E Vallée et 173 à Mes David et Saluste Telmosse, soit prise en considération pour être étudiée à une prochaine assemblée. Adoptée

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Ernest Alarie Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Conseil de Comté N X 62.50 /

7/6/37

Napoléon Davis Re M	N $2.75	P
Do Re-Leg	N $3.50	P
J Bte Dauphin	.20	P
J Alfred Beaudry	.60	P
Gaspard Labelle	1.20	P
Henri Brassard	N $10.80	P
Charles Brassard	N $7.20	P
Inspection d'Electricité	N $3.00	P

Adopté

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton secondé du conseiller Ernest Alarie Que la séance soit levée

Leg Bélisle
Sec-Trés

P. E. Forget
Maire

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm
5/7/37

Municipalité du Village de Labelle

A une session regulière générale du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le cinq juillet Mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Monsieur P E Forget Maire et messieurs les conseillers, Wilfrid Machabée, Charles Brassard, J Avila Gratton, Henri Brassard, Ernest Alarie, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton, secondé du conseiller Charles Brassard Que les minutes du sept juin Mil neuf cent trente-sept soient adoptées et sign

Adopté

5/7/37 Il est proposé par le conseiller Javila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que la salle Municipale soit accordée gratuitement pour fins de soirée, à Mde Stanistlas Miljours pour le 10 et à M L. Abbé E Pilon pour le 17 Juillet 1937

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Javila Gratton et approuvé à l'unanimité que ce conseil accorde l'application faite en date du 28 Juin 1937 par The Bell Telephone Company of Canada pour l'érection et le maintien d'un poteau de téléphone sur Rue St Pierre dans cette Municipalité, le tout tel que demandé dans une lettre datée du 28 Juin 1937, et à la satisfaction des membres du Conseil presents, lorsque la Compagnie désirera faire les Travaux

Monsieur Javila Gratton a été nommé par le conseil pour surveiller les Travaux

Adoptée

Informations devront être prises sur les qualités et pesanteur du tuyau d'aqueduc

Réponse devra être donné à la Cie Gatineau Power. que relativement à ~~l'autre~~ réclamation se réparations de Chemin La Loi générale s'applique dans leur cas.

Il a été proposé par le conseiller Wilfrid Machabée Secondé du Conseiller Javila Gratton Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Alfred Beaudry	Jd	$ 1.70	P
Conseil de Comté	"	$ 62.50	P
Adelard Bélisle	"	.40	P

5/7/37	Joseph Dubé		N$ 1.80	P
	Joseph Lauzon	Payable @ 50% —	4.40	P
	Philippe Lauzon	do	2.20	P
	Napoléon Davis		5.00	P
	do		5.00	P
	Fond des Bâtisses & Jurés		12.00	P

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Avila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que le lot No 173 soit porté au nom de Messieurs David & Saluste Telmosse

Le Conseil procède à la révision annuelle du Rôle d'Evaluation, en tenant compte de la désignation, évaluation etc de chacune des propriétés mentionnées au dit rôle, des noms des propriétaires, locataires occupants etc

Il est proposé par le conseiller Avila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que le changement demandé par M P.E. Forget pour transport du lot Ptie 46 et 237 à M Chs Edouard Vallée soit refusé,

Il est proposé en amendement par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Ernest Alarie Que les lots Ptie 46 et 237 soit porté au nom de Chs Edouard Vallée
Le vote est pris sur cette division
Ont voté pour l'amendement,
Charles Brassard, Henri Brassard, Ernest Alarie
Sur cette division la motion en amendement est adoptée

Lot No Ptie 253 Ptie 224 à P.E. Forget Réduction sur Bâtisses $30.00

Lot No 215 Rayer nom de Jacques Grignon remplacer par Jos Morin locataire

5/7/57 Rayer nom Israël Nantel Lot No 262 et porter comme locataire sur lot No 209

Lot No 206 Changer au nom de Ovila St Germain et rayer Dme Vve Eugène Ritchot

Lot No 226 Rayer nom de Albert Charland et porter Félix Brun

" Ptie No 188 – Porter nom de Jean Landry comme occupant

Ptie 201 Porter nom de Dme F.X. Poirier comme locataire Rayer Perreau & Rayer ces noms de lot No 187

Lot No 275 Porter nom de Aldège Larocque comme Occupant
" " 276 " " " Emerie Bergeron " locataire
" 283 Rayer nom de Leon Brun
" 288 Porter nom de Arthur Paradis comme locataire et Arthur Paradis fils comme occupant
Lot 280 Lucien Clarie locataire Alfred Rock occupant

Lot Ptie 179-261 Rayer nom de Dme L.B. Hebert & Lambert Ouimet Remplacer par Henri Gauthier et Ubric Lafontaine Locataire

Lot 181 Rayer nom de Joseph Morin Remplacer par Albert Cassidy Locataire, et Henri St Louis Locataire

Lot No 262 Rayer nom de Israël Nantel Porter nom de W Mallette Locataire

No 182 Rayer nom de Georges Bélisle Porter comme Locataire E. McDougall & Médéric Nantel locataires & ajouter nom de Miller Orise & Jeanne Bélisle comme lo-propriétaires

No 187 Porter au nom de Alfred Bélisle comme propriétaire

5/7/37 D St Pierre Locataire Roland St Pierre Occupant
Augmentation sur Bâtisse $25.00 Lot No 187

Lot Ptie 234 Rayer nom de Ulric Lafontaine &

Lot No 173 Rayer nom de Albert Lafleur et Josaphat Clement et remplacer par David & Saluste Telmosse comme propriétaires Occupantes Dme Vve Theophile Telmosse, Dme Vve Ernest Miljours

Lot No 168 Porter nom de Arthur Beaudry père comme locataire Arthur fils & Théodore comme occupant. Isidore Marier comme locataire.

No 260 René Gauthier comme locataire

Lot No 159 Alderic Labelle comme locataire Emile Labelle comme occupant.

Lot Ptie 141 Mrs Jack McDonald 0.93 acres ou 35909 pds Terrain $ 150
" No 157 do 8662 pds Eval Terrain $ 40.-
" " 146 do 1.4 acre " " $ 200.-
Bâtisses Lot Ptie 141 Evaluées à $950.00
Evaluation Totale $ 1,340.00

Balance
Lot Ptie 141 Evaluation reduite à $700.00 sur Terrain et au nom de Canadian International Paper Co

Lot No 142 Porter au nom de A Philipps

Lot No 156-1 Sup 12293 pds au nom de Raoul Martin Valeur Bâtisses $175.00 Terrain $65.00 Total $230.00

Lots 147 et 148 Porter au nom de René Letourneau, et rayer noms de Octave Goudreault & Joseph Paradis

5/7/37

Do 156-2 Georges Blackburn Superf. 10780 pds
Valeur Bâtisse $175.00 Terrain $60.00 Total $235.00

Pte 156-3 W L. Ryley 8.471½ pds
Valeur Bâtisse $200.00 Terrain $50.00 Total $250.00

Pte 156-4 Mrs S Singleton 16,646 pds
Valeur Bâtisse $200.00 Terrain $75.00 Total $275.00

Pte 156-5 Lucie Courcineau
Valeur Bâtisse $175.00 Terrain $75.00 Total $250.00

Pte 156 Balance à ban Int. Papier bo Valeur Terrain $150.00

145 a John K Johnston Segmentation sur Bâtisses $50
Valeur Terrain $150.00 Bâtisse $200.00 Total $350.00

Lots nos 153-154-155-270-271 rayer nom de Delix Chalifoux
porter au nom de Josaphat Clement.

Lot no 242 Porter nom de Francis Daniel propriétaire

Pte 236 Theodore Delmore Locataire

Lots 238 et 272 à Thelyphe Saindon comme propriétaire

Lot #237 changé à Chs Edouard Vallée propriétaire
" Pte #6 100x100 Evalue $100.00 porté à Chs E Vallée Propriétaire

Lot no 48 à Pte Dauphin comme locataire Rayer nom de L Lavoie

Lot no 47 Rayer nom de Lucien Dumoulin

Lot no 136 Porter nom de M J A Vernier comme occupant.

5/7/37 Lot no 60 Porter noms de Dme Vve Elie Dicaire Locataire Georges Dicaire Occupant et Sidney Roberto Locataire Rayer noms de Janvier Bilisle, Cedrien Bilisle & Georges Parad

Lot no 135 Porter nom Eugène Jutras comme locataire, nom de P.E. Forget comme propriétaire Rayer nom de R. Wainett

Lot no 61 Locataire J. Bte Lachance. Occupants Joseph Lachance & Cédélard Lachance

Lot no 70 Porté au nom de P.E. Forget comme Propriétaire Augustin Paradis locataire

Lot no 69 Emile Saindon comme locataire

Lot no 29 Locataire Dme Vve J Raymond, Occ Georges Raymond

Lot no 31 Rayer nom de Exalaphat Labelle

No 256 Porter comme locataires Yvan Labelle & Cléophas Maillé

Lot no 12 Changer au nom de Albert Saindon comme Propriétaire

Lot no 11 Rayer nom de Henri Gauthier
" " 3 Porter nom de Georges Paradis comme occupant
" 131 Rayer nom de Prudent Pard Porter nom de Louis Clement occu

" 76 Porter nom de Rodolphe Labelle fils de Locataire & occ
" 88 Euclyde Harbie comme locataire
Ptie 84 Cédélard Labelle occupant

No 256-A Porter au nom de P.E. Forget comme propriétaire
No 24 " nom de Georges Mayer " occupant
" 257 " " " Honoré Pepin locataire rayer nom de Wath Laran

1/7/37 Lot No 130 Le P.E. Forget Augmentation sur Bâtisses de $25.00

Lot No 130 Gaston Baudart Augmentation sur Bâtisses de $40.00

Lot No 77 Dme Ph. Guendon Réduction sur Bâtisses de $35.00

Lot No 23 Rayer nom de Julien Brassard remplacer par P.E. Forget

Lot No 89-91 Porter nom de Henri Bertrand comme locataire
" " 95 " " " Auguste Orban " occupant
" " 96 " " Henri Charette & Omer Lusson comme Locataires
& Georges Godard Locataire
Lot No 85 Augmentation de $25.00 sur Bâtisses

Lot No 101 Porté au nom de Pierre Duval comme Propriétaire
" 105 Joseph Paradis fils comme locataire

" 147-148 Rayer nom de Goudreault & Paradis, remplacer par René Létourneau comme propriétaire

No 1 Rayer nom de Joseph Brisson remplacer par Joseph Bezeau comme Propriétaire

Evaluation est faite du Moulin Lévellée à $200.00 sur Bâtisses porté comme Occupant Aimé Laporte — Wilfrid Bellefleur

Objection est faite par Mr P.E. Forget sur l'Evaluation des Bâtisses sur lot No 121 — à cet effet
Il est proposé par le conseiller Javila Gratton seconde au conseiller Wilfrid Machabée Que l'Evaluation sur cette propriété reste la même d'ici que des détails soient pris sur cette question
Mr Forget refuse la dite Evaluation alléguant qu'elle devrait être au nom de Gatineau Power Co ce qui doit pour le Poulailler l'Evaluation

5/7/37 Il est proposé par le conseiller Avila Gratton seconde du Conseiller Wilfrid Machabée Que l'Evaluation du Moulin Léveillée soit fixée à $200.00, Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard seconde du Conseiller Wilfrid Machabée Qu'après Revision du Rôle d'Evaluation, les changements ci-avant mentionnés soient faits au Rôle d'Evaluation et que le tout soit adopté Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée Seconde du Conseiller Avila Gratton Que la séance soit levée Adopté

Alf Bélisle Sec-Trés Côme Bertrand Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm
14/7/37

Avis public est par le présentes donné p Alfred Bélisle Président d'Election de Juillet 1937 autorisé à cette charge en vert des dispositions du Code Municipal de la Province de Québec Art. 250 C. M.
Que la mise en nomination pour la charge de Maire en remplacement P.E. Forget sortant de charge.
Pour la Place de conseillers en remplacement de Messieurs
Wilfrid Machabée au siège numéro - - - 6 - si
Delphis Dauphin au siège numéro - - - 1 - un

Ernest Glavie au siege numero ---- 2 - deux tous quatre sortant de charge, aura lieu mercredi le quatorze (14) juillet Mil neuf cent trente - sept entre dix heures a.m et midi à la salle municipale du Village de Labelle.

Et que si à l'expiration du délai fixé pour la mise en nomination aux dites charges, il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire pour les dites charges; j'ordonne que la votation au scrutin secret se fasse lundi le dix - neuf (19) juillet Mil neuf cent trente sept entre huit heures du matin à six heures du soir à la salle municipale du Village de Labelle.

J'ai nommé par commission M. Rolland Lecompte secrétaire d'Election. Donné à Labelle ce troisième jour de juillet Mil neuf cent trente - sept.

Alfred Bélisle
Président d'Élection

Je soussigné Alfred Bélisle domicilié dans Labelle étant dument assermenté dispose et dis: Que j'ai publié ci - avant écrit en affichant une copie à chacun des endroits suivants savoir:

Sur la façade de l'Eglise Catholique de la dite paroisse de Labelle et sur la façade de la salle publique paroissiale de ce même endroit le - troisième jour de juillet Mil neuf cent trente - sept en le lisant à la porte de la dite

Eglise à l'Issue du service Divin du
matin le treizieme jour de Juillet
étant le dimanche suivant immédia-
tement le jour ou cet avis a été
affiché comme ci dit

En foi de quoi je donne
ces certificats ce quatorze ième jour
de Juillet Mil neuf cent trente sept

Arcy Béliste
Président d'Élection

Je soussigné Rolland Lecompte ayant
été nommé par commission Secrétaire
d'Election jurer sur la sainte Evangile
que je remplirai bien et fidelement
des devoirs de ma charge au meilleur
de mon jugement et de mes capacités
ainsi que Dieu me soit en aide

Arcy Béliste
Ste-Fois Président d'Élection

Rolland Lecompte

Une assemblée des Electeurs de la Mu
nicipalité du Village de Labelle tenue
à la salle publique du Village de
Labelle le ~~troisième~~ quatorzième jour de Juillet
Mil neuf cent trente sept à dix heure
de l'avant midi conformement aux
dispositions du Code Municipal de
la Province de Québec et ses amen
dements, et a l'avis préalablement
donné à cette fin par Alfred Bélisl
Président d'élection en office à
l'élection de Mil neuf cent trente
sept dument publié à la dite Mu
nicipalité tel qui il appert au
certificat de cet avis ensemble
inscrit au procès-verbal du dit
conseil sous la présidence de
M. Alfred Bélisle président d'élection

Advenant l'heure de dix heures
du matin le président d'Election lis
l'avis donné pour la présente élec
tion déclare l'assemblée ouverte et
requiert messieurs les électeurs pré
sents de proposer les personnes
qui ils veulent choisir comme
conseillers et Maire de la Muni
cipalité du Village de Labelle

Alfred Bélisle
Président d'Election

Labelle, 14 Juillet 19

Nous soussignés Oscar Godard, marchand et Henri Brassard, cultivateur électeurs du village de Labelle, ici présents, présentons le nom de Côme Bertrand, boulanger, pour qu'il soit mis en nomination comme maire du Village de Labelle Admis

Oscar Godard
Henri Brassard

Labelle, 14 Juillet 193

Nous soussignés Delphis Dauphin Chef cuisinier et Dr J. J. Dufresne Médecin électeurs de Labelle présentons Ernest Glaire cultivateur du village de Labelle, ici comme conseiller au siege no 2 du village à la présente élection Admis

Delphis Dauphin
J. J. Dufresne M.D.

Labelle, 14 Juillet 193

Nous soussignés Nephtali Maher, entrepreneur, et Albert Saindon, fournalier électeurs du village de Labelle, ici présents, présentons le nom de Delphis Dauphin, chef cuisinier

de Labelle pour qu'il soit mis en nomination comme conseiller au siege No 1 du village de Labelle

Nefhtalie Maher admis
Albert Saindon

Labelle, 14 Juillet 1937

Nous soussignés Adélard Richard Peintre et Josaphat Bisson journalier électeurs de Labelle présentons Wilfrid Machabée, garagiste du village comme conseiller au siege No. 6 du village de Labelle à la présente élection admis

Adélard Richard
Josaphat Bisson

Labelle, 14 Juillet 1937

Proposé par Jerome Valiquette Marchand du village de Labelle secondé par Jean Baptiste Lachance employé du C P R que M. Louis Valiquette journalier du village de Labelle soit mis en nomination comme conseiller du village de Labelle au siege No 1 admis

Jerome Valiquette
Jean Baptiste Lachance

A. Lecompte
John Vallee

Labelle 14 Juillet 19

Proposé par Jérome Valiquette marchand de Labelle secondé par John Vallée Bourgeois de Labelle que Paul Emile Forget soit mis en nomination comme Maire du Village de Labelle

Admis

A. Lecompte — Jérome Valiquette
Art. Forget — John Vallée

Labelle 14 Juillet 193

Proposé par Jérome Valiquette Marchand du Village de Labelle secondé par Jean Baptiste Lachance employé du C.P.R. que M. Francis Nantel soit mis en nomination comme conseiller du Village de Labelle au siège No 2

Admis

P.E. Forget — Jérome Valiquette
Georges Forget — Jean Baptiste Lachance

Labelle 14 Juillet 1937

Proposé par Monsieur John Vallée Père bourgeois du Village de Labelle, secondé par Monsieur Jean Baptiste Lachance employé de la compagnie C.P.R. que Mons Romio Allard Garde-Forestier, soit mis en nomination comme conseiller du Village de Labelle au siège No 1

John Vallee Père qdmis
Jean Baptiste Lachance

Labelle 14 juillet 1937

Je soussigné Louis Valiquette journalier de Labelle donne ma démission comme candidat de Conseiller au siège No 1 du Village de Labelle

admis
Louis Valiquette

Labelle, 14 juillet 193

Proposé par Jérôme Valiquette Marchand de Labelle secondé par Qldéric Blais journalier du Village de Labelle que Mr Louis Valiquette journalier du village de Labelle soit mis en nomination comme conseiller du Village de Labelle au siège No 6 qdmis

Jérôme Valiquette
Qldéric Blais

P.E. Forget

Advenant l'heure de midi comme il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire aux dites charges de maire et de conseillers j'ordonne que la votation se fasse lundi le dix-neuf juillet mil neuf cent trente-sept, entre huit heures du matin et six heures du soir

Ont été mis en nomination

Charge de maire

Émile Forget marchand du Village de Labelle
Côme Berlard Boulanger du Village de Labelle

Au siège No. un

Delphis Dauphin Cultivateur du Village de Labelle
Romeo Leclard Garde Forestier du Village de Labelle

Au siège No deux

Ernest Clarie Cultivateur du Village de Labelle
Francis Montel Cultivateur du Village de Labelle

Au siege No six

Wilfrid Machabée Garagiste du Village de Labelle
Louis Valiquette Journalier du Village de Labelle

19/7/37

Municipalité du Village de Labelle

Ce une assemblée des électeurs municipaux du Village de Labelle tenue à la salle publique le dix neuf juillet mil neuf cent trente-sept, pour procéder à l'élection du maire et d'un conseiller conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, sous la présidence de M. Wilfrid Bélisle Président d'Election

Advenant l'heure de huit heures des matin, le président

19/7/37 lit l'avis public préalablement donné à telle fin, et déclare l'assemblée ouverte, et requiert messieurs les électeurs presents de voter.

Adevenant l'heure de six heures du soir, le dix neuf juillet mil neuf cent trente-sept, le président clot l'assemblée et procède au calcul des votes qui sont au nombre de deux cent deux.
repartis comme suit

Côme Bertrand 118 votes
P E Forget 80 "
Bulletins Annullés & gâtés 4 Majorité Bertrand 38

Wilfrid Machabée 124
Louis Valiquette 74
Bulletins Gâtés & Annullés 4 Majorité Machabée 50

En conséquence le Président proclame elu Monsieur Côme Bertrand Maire du Village de Labelle & M Wilfrid Machabée conseiller au siège No 6 du Village de Labelle

Alfred Bélisle
Président d'Elec

Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm
27/7/37

Municipalité du Village de Labelle

Je soussigné Côme Bertrand ayant été elu Maire du Village de Labelle jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant moi à Labelle Côme Bertrand
ce 27me jour de Juillet 1937
Alf. Bélisle Sec-Trés

256

Canada
Prov. de Québec
Dist de Montcalm
27/7/37

Municipalité du Village de Labelle

Je soussigné Delphis Dauphin ayant été nommé conseiller de la Municipalité du Village de Labelle au siège no. un, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant moi à Labelle ce 27ième jour de Juillet 1937
Delphis Dauphin
Rég Bélisle Sec Trés.

Je soussigné Ernest Clarie ayant été élu conseiller pour la Municipalité du Village de Labelle au siège no. deux, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant moi à Labelle
ce 27ième jour de Juillet 1937
Ernest Clarie
Rég Bélisle Sec-Trés.

Je soussigné Wilfrid Machabée ayant été élu conseiller de la Municipalité du Village de Labelle au siège no six, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant moi à Labelle
ce vingt-septième jour de Juillet mil neuf cent trente-sept
Wilfrid Machabée
Rég Bélisle Sec-Trésorier

27/7/37

Municipalité du Village de Labelle

A une session spéciale du conseil Municipal du Village de Labelle, régulièrement convoquée par le secrétaire-Trésorier à la demande de messieurs les conseillers Delphis Dauphin, et Wilfrid Machabée, pour les sujets suivants savoir.

Chemin Labelle - Lac Tremblant.
Changement de date des assemblées du Conseil
Réparation au Pont.
Réparation et Peinturage de la salle Municipale
Lequel avis préalablement donnés à telle fin l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances mardi le vingt-sept juillet mil neuf cent trente-sept conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur Côme Bertrand maire et messieurs les conseillers, Delphis Dauphin, Viola Gratton, Ernest Clarie, Henri Brassard, Charles Brassard, Wilfrid Machabée
formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Ernest Clarie
Que Messieurs le maire, le secrétaire, Viola Gratton et M. Oscar Godard soient chargés par ce conseil d'accompagner et rencontrer M l'ingenieur du ministère de la Colonisation pour visite des lieux Re chemin des Lacs Blanc, Caribou, Vert et Tremblant

Il est proposé par le conseiller Viola Gratton secondé du conseiller Delphis Dauphin Que le secrétaire soit chargé par ce conseil de prendre appointe

27/7/37 ...ment avec L'Honorable J.A.E. Paquette, aux fins de le rencontrer soit à son Bureau, ou s'il le préfère en passant à Labelle lors d'un prochain voyage, à une date quelconque qu'il jugera: et que Monsieur le Maire et Monsieur le Secrétaire soit délégués par ce conseil aux fins d'exposer les questions importantes de cette Municipalité; Adopté

Il est proposé par le conseiller Ferila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard que les assemblées régulières de ce conseil soient fixées au samedi au lieu du lundi pour les mois d'été, c'est à dire Juin Septembre et Octobre 1937

Inspection de l'Etat de la salle Municipale devra être faite et rapport soumis pour la prochaine assemblée. Aussi inspection du Bassin de l'Aqueduc au Lac Blanc. par les membres du Conseil

Il est proposé par le conseiller Ferila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard que la séance soit levée Adopté

Reg Bélisle
Sec-Trésorier

Côme Butrand
Maire

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm
7/8/37

A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil Samedi le sept août Mil neuf cent trente-sept conformément aux dispositions du Code Municipal de la Prov

7/8/37 ce de Québec et d'où amendements à laquelle ces sont présents. Monsieur le maire Côme Bertrand et messieurs les conseillers Delphis Dauphin, Ernes Clarie, Wilfrid Brachabée, Charles Brassard. formant quorum sous la présidence de Son Honneu le maire.

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin second du conseiller Wilfrid Brachabée Que les minutes de cinq et vingt-sept juillet mil neuf cent trente-sept soient adoptées et signées Adoptée

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller Wilfrid Brachabée Que M. le secrétaire soit chargé de s'adresser aux créan ciers de cette municipalité ou Compagnies de prêt, concernant les emprunts de $11.000.00 et $20.00 aux fins d'obtenir une réduction des taux d'inté ou acceptation de remboursement de la dette capita restant dûe. Que pression soit faite auprès de L'Honorable J.H.C. Paquette, lui demandant son appui pour nous permettre d'arriver à ce but.

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Brachabée, Que en ce qui concerne la nomination d'un conducteur pour travaux pouvant s'exécuter dans la rue du Village chemin Public à direction Conception, ainsi le tout soit laissé à la discrétion de Monsieur le Mai

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Brachabée secondé du conseiller Ernest Clarie Que réclamat soit faite à la Cabelle Mining Cie. pour deux jo d'ouvrage exécutés dans leur chemin au prix de $3.6 par jour

7/8/37 Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
secondé du conseiller Charles Brassard, Il résolu
que les travaux d'amélioration d'aqueduc soient
faits aussitôt possible, et que M le secrétaire soi
Det est par la présente autorisé à acheter les ma
riaux necessaires, notamment tuyau fer galv. 2 p
En partant de chez M. Ovila Labelle jusqu'à la rivi

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
Que le secrétaire soit autorisé à acheter la peint
necessaire pour peinturer la salle municipale e
que les réparations necessaires y soient faites dans
plus bref delai possible.

Monsieur le conseiller Ernest Clarie appuyé du con
seiller Delphis Dauphin, s'oppose au peinturage
de la salle pour le moment et proposé que la
chose soit remise à une prochaine assemblée

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard
secondé du conseiller Ernest Clarie Que les com
suivants soient acceptés et payés

Napoleon Davis	$ 6.00	$ 3.2
Francois Hankin & Cie	$ 20.74	P
" J.B Dauphin $.80	$ 14.09	P
Imprimerie J.H.A Labelle	$ 17.55	P
Joseph Lauzon @ 50%	$ 14.00	P
E. Forget Cie. Salle	$ 48.00	P
Charles Brassard.	$ 3.60	P
Henri Brassard	$ 10.80	P

Informations devront être prises sur les perso
nes responsables du paiement de la taxe d'Eau
dans les paroisses.

7/8/37 Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
secondé du conseiller Charles Brassard, Il résolu
que les travaux d'amélioration d'aqueduc soient
faits aussitôt possible, et que M le secrétaire soi
Det est par la présente autorisé à acheter les ma
riaux necessaires, notamment tuyau fer galv. 2 p
En partant de chez M. Ovila Labelle jusqu'à la rivi

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
Que le secrétaire soit autorisé à acheter la peint
necessaire pour peinturer la salle municipale e
que les réparations necessaires y soient faites dans
plus bref delai possible.

Monsieur le conseiller Ernest Clarie appuyé du con
seiller Delphis Dauphin, s'oppose au peinturage
de la salle pour le moment et proposé que la
chose soit remise à une prochaine assemblée

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard
secondé du conseiller Ernest Clarie Que les com
suivants soient acceptés et payés

Napoleon Davis	$ 6.00	$ 3.2
Francois Hankin & Cie	$ 20.74	P
" J.B Dauphin $.80	$ 14.09	P
Imprimerie J.H.A Labelle	$ 17.55	P
Joseph Lauzon @ 50%	$ 14.00	P
E. Forget Cie. Salle	$ 48.00	P
Charles Brassard.	$ 3.60	P
Henri Brassard	$ 10.80	P

Informations devront être prises sur les perso
nes responsables du paiement de la taxe d'Eau
dans les paroisses.

4/9/37 Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Ernest Clarie Qu'un amendement à la résolution passée en date du 7 août 1937., à travaux d'aqueduc chez Messieurs Vallée et Parad soient faits avec du tuyau de cinq pouce au lieu de 2 pcs, le tout connecté sur le tuyau de Bois

Adopté

Prix et details devront être demandés pour fournaise à la salle municipale

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard Qu'avis soit donné à M. P.E. Forget de voir à reparer son trottoir vis-a-vis Lot No 256, aussi de faire son embassement fossé vis-a-vis lots 188-189-190 et 191

Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, secondé du conseiller Delphis Dauphin Que ce conseil se déclare favorable à l'exploitation d'un service de taxi par voitures convenables entre Ste Anne du Lac Mont-Laurier et Montréal.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Ernest Clarie Que la propriété No 14 et Ptie 141 soit 77/100 acres, soit changé au Rôle d'Evaluation en portant le nom de Ernest G Inc Leon. au lieu de Canadian International Paper Co

Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin, secondé du conseiller Henri Brassard Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Imprimerie des Formules Provinciales $ 3.63

4/9/37	A Prud'Homme & Fils	fod	$ 67.14
	A Prud'Homme & Fils	fod	$ 18.21
	Maurice Brun	fod	$ 1.90
	Nap Davis	fod	$ 2.25
	do	fod	$ 5.75
	Alfred Bilisle Pres. Elect	fod	$ 5.00
	Rolland Lecompte	fod	$ 2.00 Adop

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Ernest Clarie

Que la séance soit levée Adop

Alf Bilisle
Sec-Trésorier

Côme Bertrand
Maire

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm
2/10/37

Municipalité du Village de Labelle

A une session ~~régulière~~ spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, samedi le deux Octobre Mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents M.

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm
23/9/37

Municipalité du Village de Labelle

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle, régulièrement convoquée par le secrétaire-Trésorier à la demande de messieurs les conseillers J Avila Gratton et Ernest Clarie, au sujet de la reconsidération ou amendement à la résolution passée en date du quatre septem Mil neuf cent trente-sept, accordant ou se decla

23/9/37

rant favorable à l'exploitation d'un service de taxis entre Ste-Lemme du Lac, Mont-Laurier-Montréal Et étude des possibilités d'obtenir accommodation de train, L'Assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil jeudi le vingt-trois septembre mil neuf cent trente sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents M. Côme Bertrand maire et messieurs les conseillers Charles Brassard Henri Brassard, Ernest Clarie, Cevila Gratton formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Considérant qu'à sa séance du 4 septembre dernier ce conseil a adopté une resolution se declarant favorable à l'exploitation d'un service de taxi par M. Joseph Godmer entre Ste Lemme du Lac, Mont-Laurier et Montréal

Considérant, après étude plus sérieuse du service proposé nous en venons à la conclusion qu'il est d'un plus grand intérêt general que cette requête demandant le permis d'exploitation dudit service de taxi soit refusée

Attendu, à notre point de vue, que ce serait enlever une partie des passagers absolument necessaires pour l'operation des trains du Pacific Canadien, sans donner aucune amélioration que le Pacific Canadien ne peut nous donner, puisque le Pacific Canadien en changeant l'heure du départ de son train de Mont-Laurier plusieurs ou tous les jours de la semaine, nous donnerait plus satisfaction que le nouveau service de taxi projeté.

En conséquence il est proposé par le conseiller Ernest Clarie secondé du conseiller J. Cevila Gratton et résolu à l'unanimité par ce Conseil que la resolution

23/9/37 adoptée en date du quatre septembre courant, approuvant le projet d'exploitation de service de taxi entre Ste Anne-du Lac, Mont-Laurier-Montréal proposé par M. Isaï Godmer, soit rescindée, ou annullée à toutes fins que de droit, et que la Commission des Services Publics de Québec soit priée de refuser tel permis, ce dans l'intérêt général des contribuables de notre Municipalité en même temps que de tout le district. Que copie de cette résolution soit envoyée promptement à la Commission des Services Publics de Québec

Adoptée

Attendu que notre Conseil Municipal considère que le service de train de passagers du Pacific Canadien donné à Labelle depuis le 27 Septembre 1936 n'est pas satisfaisant pour satisfaire aux besoins croissants de notre Municipalité

Qu'à notre demande d'améliorer ce service, vers cette date, on nous a fait réponse qu'il n'y avait pas de trafic suffisant pour continuer d'opérer les trains 437 et 442 retranchés entre Labelle et Ste-Agathe-des Monts le 27 Spt 1936.

Attendu que les conditions en général se sont beaucoup améliorées depuis: Que l'industrie forestière a repris ses opérations sur une haute échelle Que l'industrie touristique, aussi bien que les sports d'hiver et d'été se sont developpés sensiblement au point que le service actuel des trains du Pacific Canadien n'est pas satisfaisant ou suffisant aux besoins de notre population, ce qui est une entrave au développement et à l'avancement de notre Municipalité

Que nous considérons qu'un train partant de Labelle

23/9/27 dans l'avant-midi pour Montréal est nécessaire afin de permettre quelques heures à Montréal pour affaires et revenir le même jour, au moins quelques jours par semaine, de même pour le train venant de Montréal qui devrait se rendre à Labelle au lieu de retourner de Ste-Agathe-des-Monts.

En conséquence il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Ernest Clarie et résolu à l'unanimité que ce Conseil prie instamment les autorités du Pacific Canadien de nous accorder le service ci-haut mentionné au changement d'horaires général prochain ou aussitôt possible à défaut de quoi, nous nous croirons justifiables de prendre les moyens à notre dispositions pour obtenir plus de facilité de transport des passagers pour notre population. Que copie de cette résolution soit adressée à M. P. Emile Gingras agent de district Département des passagers du Pacific Canadien, en lui demandant de prendre notre requête en serieuse considération

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard, secondé du conseiller Henri Brassard Que M. le secrétaire soit chargé de rappeler à l'Honorable Ministre de la Colonisation que ce Conseil attend toujours la visite de l'ingénieur de son département tel qu'annoncé dans sa lettre du concernant le chemin projeté Labelle, Lac Blanc, Vert, Caribou et Tremblay et que nous serions heureux de recevoir promptement réponse à ce sujet; attendu que nous sommes disposés à commencer le défrichement aussitôt possible

Adoptée

Il est proposé par le conseiller J. A. Gratton secondé du cons. C. Brassard Que la séance soit levée Adoptée

Ag. Belisle Sec. Trés. Côme Bertrand

2/10/37
Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

A une session régulière du Conseil Municipa du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, samedi le deux octobre mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipa de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur Côme Bertrand Maire et messieurs les conseillers Charles Brassard, Ernest Clarie, J Avila Gratton, Wilfrid Machabée formant quorum sou la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton
Secondé du conseiller Charles Brassard
Que les minutes du quatre et vingt-trois septembre mil neuf cent trente-sept soient adop acceptées et signées — Adopté

Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
Secondé du conseiller
Qu'avis soit donné à Mr P.E. Forget de faire s trottoir en ciment vis-a-vis lot No 256, conformément au règlement passé par ce conseil à cet effet

Ce conseil prend l'avis de Mr P.E. Forget en considération relativement à l'embasse sur le chemin à partir de la côte Church à la limite du Village demandé pa sa lettre en date du 27 Sept 1937

Il est proposé par le conseiller J Avila Gratton
Secondé du conseiller Wilfrid Machabée
Que le règlement No 62 concernant les rues du

2/10/37

Municipalité du Village de Labelle

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, samedi le deux octobre mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur l'Hon Richard maire et messieurs les conseillers Charles Brassard, Ernest Delarie, J Ovila Gratton, Wilfrid Brachabée formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire

Il est proposé par le conseiller J Ovila Gratton
Secondé du conseiller Charles Brassard
Que les minutes du quatre et vingt-trois septembre mil neuf cent trente-sept soient adoptées acceptées et signées — Adopté

Proposé par le conseiller Wilfrid Brachabée
Secondé du conseiller
Qu'avis soit donné à Mr P.E. Forget de faire un trottoir en ciment vis-a-vis lot No 256, conformément au règlement passé par ce conseil à cet effet

Le conseil prend l'avis de Mr P.E. Forget en considération relativement à l'embasse sur le chemin à partir de la côte Church à la limite du Village demandé par sa lettre en date du 27 Sept 1937

Il est proposé par le conseiller J Ovila Gratton
Secondé du conseiller Wilfrid Brachabée
Que le règlement No 62 concernant les rues du

2/10/37 Village de Labelle pour opinion sur sa légalité soulignant qu'il ne prévoit pas à la répartition du coût de tel entretien Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Brachabée secondé du conseiller Ernest Delarie Que trois codes municipaux soient achetés avec quatre sets d'amendements à date Adopté

Que le secretaire est chargé d'acheter des quilo pour l'entrée du tuyau à la dame du Lac Blanc.

Avis de motion est donné par le conseiller Wilfrid Brachabée Que à la prochaine assemblée il sera soumis un règlement imposant la taxe foncière générale pour l'année 1938-

Il est proposé par le conseiller Jlevila Gratton secondé du conseiller Ernest Delarie Que la liste électorale tel que dressée par le secrétaire soit acceptée par ce conseil Adopté

Il est proposé par le conseiller Jlevila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Brachabée, Que plainte soit faite à la Police Provinciale au sujet des slot Machines, et demander que cet état de chose cesse sans plus de delai Adopté

Opinion devra être prise de notre avocat légal concernant le compte de Dr Jlevila Gratton

Il est proposé par le conseiller Jlevila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Brachabée Que mutation sur le lot No 174 soit faite

2/10/37 au Rôle d'Evaluation en portant cette propriété au nom de Joseph Sigouin après renseignemen satisfaisants de l'ancien et nouveau propriétai

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller J Avila Gratton Que les comptes suivants soient acceptés et payés

H E Poirier	Tuyaux Acheté -	fod	$ 5.58 P
Urgel Maillé		fod	$ 2.90 P
Joseph Bezeau		fod	$ 2.90 P
Adélard Bélisle		fod	$ 3.50 P
Albert Cassidy		fod	$ 2.50 P
Emile Labelle		fod	$ 2.90 P
Napoléon Davis		fod	$ 9.25 P
Napoléon Davis		fod	$ 6.50 P
Adélard Bélisle		fod	$ 3.90 P

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabé secondé du conseiller J Avila Gratton Que le salaire du secrétaire-trésorier soit augmenté de cent piastres par année. Adopté

Il est proposé en amendement par le conseiller Ernest Clarie secondé du conseiller Char Brassard Que le salaire du secrétaire-trésor reste au même montant c.a.d. $300.00

Ont voté pour l'amendement les conseillers Ernes Clarie et Charles Brassard
Ont voté pour la motion principale messieurs les conseillers Wilfrid Machabée, J Avila Gra ton et Son Honneur le Maire C Bertrand
Sur cette division la motion principale est adoptée.

2/10/37 Il est proposé par le conseiller Javila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que la séance soit levée

Adoptée

Cef Bélisle Côme Bertrand
" Sec-Tresorier Maire

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

2/11/37 A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances du dit Conseil mardi le deux novembre Mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents, Monsieur Côme Bertrand Maire et messieurs les conseillers Charles Brassard Henri Brassard, Ernest Clarie, Javila Gratton Wilfrid Machabée formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, secondé du conseiller Charles Brassard Que les minutes du deux octobre 1937 soient adoptées et signées

Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Javila Gratton et resolu à l'unanimité que la résolution passée en date du 2 Octobre 1937 à l'effet d'augmenter le salaire du secrétaire, de cent dollars, soit amendée, lequel amendement se lit comme suit, Que le salaire du secretaire soit augmenté de cinquante dollars seulle

2/11/37 ment, par année — Adoptée

Il est proposé par le conseiller Javila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que lettre soit adressée à M le Député Maurice Lalonde, M.P.F. aux fins d'obtenir son appui pour qu'une sortie du Parc de la Montagne Tremblante soit faite dans Labelle, laissant voir les avantages qui en découlent, surtout pour le Comté Labelle — Adoptée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Javila Gratton, Que le règlement No 62 soit de nouveau soumis à notre aviseur légal ainsi que tous les détails concernant nos égoûts tant naturels qu'autres, expliquant que nombre de conduites d'eau sont couvertes par procès verbaux, et informations à être prises sur les possibilités de renfermer la réglementation ou l'entretien des dits cours d'eau dans un seul règlement, tout en tenant compte de la grande portée des charges assumées par cette Municipalité. — Adoptée

Il est proposé par le conseiller Ernest Clarie, secondé du conseiller Charles Brassard Que les mutations demandées par M P.E. Forget en date du 12 Octobre 1937 soient faites au Rôle d'Evaluation après avoir obtenu des nouveaux acquéreurs l'approbation et la preuve claire des dits changements demandés

Lot No 237 et Ptie 236 porté au nom de Chs Ed Vallée changé au nom de P.E. Forget.

Lot No 47 du nom de P.E. Forget doit être changé au nom de Sygefroid Perusse

Lot No 48 du nom de J Bte Gingras & P.E. Forget doit être changé au nom de Charles Edouard Vallée

— Adoptée

2/11/37 L'application faite par M. C. Parent, soumise et après discussion remise à la prochaine assemblée

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Jérôme Gratton secondé par le conseiller Ernest Delorie et résolu à l'unanimité que le règlement portant le No. 75 lequel fixe le taux de la taxe foncière générale pour l'année 1938 mil neuf cent trente-huit, à une piastre dans le cent piastres 1%., soit homologué et est par la présente adoptée

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Jérôme Gratton secondé du conseiller Charles Brassard que lettre soit adressée à notre député l'Honorable J.H.C. Paquette relativement aux rentes constituées qui grèvent certains emplacements dans le village de Labelle en lui rappelant notre demande à cet effet, faite l'année dernière, soulignant que nous espérons être plus favorisé que l'année dernière, et que nous espérons que nous serons avisé sur l'opportunité d'une entrevue de notre avocat légal auprès de lui ou de l'Honorable Ministre des Affaires Municipales

Demande devra être faite au Ministère de la Voirie aux fins d'obtenir le tuyau galvanisé pour ponceaux dans le chemin de la Chapelle

Le secrétaire est chargé de communiquer avec M. Paul St Jacques sur les moyens de ratifier les titres de la salle Municipale

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Jérôme Gratton que les comptes suivants soient acceptés et payés

Maurice Brien $ 7.40

2/11/34 Napoléon Davis fod $ 1.10 P
Napoléon Davis fod $ 6.50 P
Napoléon Davis fod $ 2.25 P
Réal Ménard fod $ .50 P
Joseph Dubé fod $ 2.40
Wilson & Lafleur fod $ 15.45 P
Joseph Bezeau fod $ .40 P
P E Forget fod $ 35.34 P

Voir Assurance $ 48.00 et Clous $ 240. Travaux du Pont lequels comptes sont aussi acceptés.

P Joseph Paradis applicable sur taxe d'Eau $ 14.80 fod Adopté

Voir aussi pour accouplement de hausses après examens

Lues à cette assemblée lettres suivantes

Service Provincial d'Hygiène — 2/9/37 et 14/10/37
A Prud'Homme & Fils . 21/9/37 et 20/10/37
J A E Dion 8/10/37
Hôpital Ste Justine 19/10/37 et 15/10/37
Joseph Segouin Re lot 174 4/10/37
P E Forget 12/10/37
Armand Parent 4/10/37

Il est proposé par le conseiller Ernest Clavi
Secondé du conseiller Henri Brassard
Que la séance soit levée Adopté

Ay Bélisle
Sec-Trésorier

6/12/37
Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

A une session générale du Conseil Municipal

6/12/37 (de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont) _ nil)
du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le six décembre mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur Côme Bertrand Maire et messieurs les conseillers Delphis Dauphin; (nul)

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

6/12/37 A une session générale régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil lundi le six décembre mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Messieurs les conseillers Delphis Dauphin Wilfrid Machabée, Avila Gratton, Henri Brassard Ernest Calarie formant quorum sous la présidence de Monsieur Delphis Dauphin, choisi président de la présente assemblée

Il est proposé par le conseiller Avila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard et résolu à l'unanimité que les minutes du 2 novembre mil neuf cent trente-sept soient adoptées et signées Adopter

Il est proposé par le conseiller Avila Gratton secondé du conseiller Henri Brassard et résolu que les mutations suivantes soient faites au rôle d'évaluation Lot no Cent deux 102 porté au nom de Josaphat Bigras, et retrancher le nom de Dme Vve Napoléon Bigras

6/12/37 Porter au nom de Alfred Bélisle les lots numéros Ptie 133, 132 et 131 du Village de Labelle en retranchant le nom de Dominique Chartier Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée, secondé du conseiller Kevila Gratton et résolu que M le secrétaire soit et est par la présente chargé, aux frais de cette Municipalité, d'aller rencontrer le Gérant de la Compagnie Canadian International Paper à St Jovite, aux fins d'obtenir annullation de la réclamation de cette Compagnie envers la Municipalité pour droits de coupe au montant de $70.78 Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Henri Brassard Qu'avis soit donné à la porte d'Eglise, qu'à l'avenir tous les trottoirs devront être nettoyés c'est à dire que la neige devra y être enlevée convenablement au plus tard à huit heures du matin, toujours suivant les dispositions du règlement No 36, et les dits trottoirs sablés au besoin, à defaut de quoi l'inspecteur est autorisé à faire ou faire faire ces travaux, sans préjudice aux droits de recours contre les intéressés en défaut Adoptée

Il est proposé par le conseiller Kevila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que le règlement No 62 du Village de Labelle soit annullé à toutes fins que de droit Adoptée

Avis de motion est donné qu'à la prochaine séance régulière de ce conseil il sera soumis un règlement réglementant l'entretien des rues et des ponceaux dans les limites de cette Municipalité Adoptée

6/12/37 Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Javila Gratton et résolu Que les propriétés sur lesquelles sont dues des taxes antérieures à l'année 1937 mil neuf cent trente-sept soient mises en vente au Conseil de Comté pour la prochaine vente, en réclamation des taxes Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller J. Avila Gratton Que le cas de nos rentes constituées soit soumis à l'Union des Municipalités Adoptée

Nouvelle demande devra être faite à Mr Député Lalonde lui demandant de bien vouloir faire pression auprès des Gouvernements Fédéral et Provincial et des ministres intéressés tant au Provincial qu'au Fédéral aux fins d'obtenir l'ouverture du Parc de la Montagne Tremblante au public Adoptée

Attendu que l'ouverture du chemin déjà commencé, en passant par les Lacs Blanc, Caribou, Vert et Tremblant a fourni à notre localité, l'établissement d'une industrie d'importance et du travail à un grand nombre de nos travailleurs locaux, et à même permi l'établissement de plusieurs familles nouvelles dans la localité. Qu'un très grand nombre profitent encore actuellement des bienfaits de cette industrie, et que de façon générale toute la population a bénificié et bénéficie encore de cette industrie, grâce à l'ouverture du chemin en question, dont les frais ont été supportés par Mr J.A. Gratton, En conséquence il est proposé par le conseiller Ernest Alarie Que les dépenses et déboursées faites par Mr Javila Gratton soient autorisées.

6/12/37 Objection est faite par M. le conseiller Delphis Dauphin président d'assemblée, le conseiller Wilfrid Machabée demande que les pièces justificatives et reçus soient produits au conseil.
Sur ce la question se clot et la dite proposition n'est pas adoptée.

Il est proposé par le conseiller Kevila Gratton seconde du conseiller Henri Brassard et résolu à l'unanimité Que permission soit accordée à The Bell Telephone Company of Canada, pour l'érection et maintien de poteaux de téléphone sur les chemins publics de cette Municipalité, suivant demandes en date du 27 Novembre 1935 et du 3 janvier 1933, mais à la condition que la Municipalité du Village de Labelle ne soit liée d'aucune façon, pour frais de déplacement des dits poteaux
Adoptée

Il est proposé par le conseiller Ernest Alarie seconde du conseiller Kevila Gratton, Que Monsieur Hermann Parent soit engagé comme vérificateur des livres de cette Municipalité exercice 1937, aux mêmes conditions que l'année dernière soit $50.00 Cinquante Piastres, le vérificateur devant faire huit copies de rapport et supporter ses frais de déplacement
Adoptée

Il est proposé par le conseiller Kevila Gratton, seconde du conseiller Wilfrid Machabée Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Imprimerie des Formules Provinciales		$ 1.46	$ 1.93
"	"	$	3.63
Ubald Marinier	Re secours	$	2.53

8

6/12/37

Georges Maiyer		$ 1.20	
David Telmosse	pd	$ 2.00	P
Leo Cassidy	pd	$ 1.60	P
Napoléon Davis	pd	$ 6.50	P
do	pd	$ 4.25	P
do	pd	$ 4.00	P
Oscar Godard. Re Eval. Rôle	pd	$ 6.00	P
Wilfrid Giroux do	pd	$ 6.00	P
Dr Cl Dufresne do		$ 6.00	pd
Cecy Belisle do	pd	$ 6.00	P
Oscar Godard	pd	$ 4.78	P

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
Secondé du conseiller Jlevila Gratton
Que la séance soit levée nil) (Adoptée)

Il est proposé par le conseiller Jlevila Gratton secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que le secrétaire soit autorisé à acheter une douzaine de Blinds pour les chassis de la salle. Adoptée

Lues à cette seance lettres suivantes
Ministère de La Voirie 18/11/37
Hon. Secretaire de Province à M Rev d Guay 25/11/37
Copie Lettre Hon T.J. Leduc à L'Hon Paquette 5/11/37
Canadian Pacific Railway 30/11/37
Demandes de Mutations 6/12/37 par J Bigras & Cecy Belisle
Me Maurice Lalonde 15/11/37
J A E Dion Avocat 20/11/37
do 8/10/37 22/10/37
Armand Parent Application 4/10/37

6/12/37 Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
secondé du conseiller Javila Gratton
Que la séance soit levée Adoptée

Cl. Bélisle Sec-Trésorier — Côme Bertrand Maire

Canada
Cod de Québec
Pt de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

3/1/38 A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, lundi le trois janvier Mil neuf cent trente-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur Côme Bertrand Maire et messieurs les conseillers Wilfrid Machabée, Charles Brassard, Javila Gratton, Ernest Alarie, Delphis Dauphin formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin, secondé du conseiller Charles Brassard Que les minutes de six decembre Mil neuf cent trente-sept soient adoptées et signées Adoptée

Le secrétaire est chargé d'écrire à M. Jos Mc Gibbon au fins d'obtenir l'adresse de M. O'Donnell.

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du conseiller Wilfrid Machabée Que le cas de M. E.E. McLean soit soumis à notre aviseur légal pour opinion Adoptée